

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010



Date d'émission : 27/02/2006
 Numéro de FTS : 30-001.7
 Date de révision : 29/01/2015
 Révision No : 7

Ultradent® LC Block-Out Resin

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT/DE LA PREPARATION ET DE L'ENTREPRISE

1.1. Identification du produit

Code produit : BO/1018
Nom du produit : Ultradent® LC Block-Out Resin
Description du produit : Résine de comblement de laboratoire photo-polymérisable et résine pour modèle

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : Résine de laboratoire dentaire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Ultradent Products, Inc.
 505 W. 10200 S.
 South Jordan UT 84095

Distributeur

UP Dental GmbH
 Am Westhover Berg 30
 51149 Cologne Germany
 Téléphone d'urgence : +49(0)2203-35-92-0

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

CHEMTREC (AMERIQUE DU NORD) : (800) 424 - 9300
 (INTERNATIONAL) : +1(703) 527 - 3887

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive 1999/45/EC

Symboles de Danger : Xi
Phrases R : R36/38

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification selon la directive 1999/45/EC

Pictogramme (s) de danger : Xi



Irritant

R & S déclaration (s) : R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

Classification selon la directive (EC) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogramme (s) de danger :



Point d'exclamation

Mot d'avertissement
Mention (S) de danger

: ATTENTION
 : H320 : provoque l'irritation des yeux.
 H315 : Provoque l'irritation de la peau.
 H317 : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

2.3. Autres dangers

Préoccupations immédiates : Pas d'autres effets indésirables chez l'homme

SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATION CONCERNANT LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Non Applicable

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010



Date d'émission : 27/02/2006
 Numéro de FTS : 30-001.7
 Date de révision : 29/01/2015
 Révision No : 7

Ultradent® LC Block-Out Resin

3.2. Mélange

Nom chimique	CAS	N° EINECS	poids %	Classification selon la directive 67/548/EEC
Diuréthane Diméthacrylate	72869-86-4	216-957-75	<80	Xi ; R36/37/38
Triéthylène glycol Diméthacrylate	109-16-0	203-652-6	<20	Xi; R43
Cobalt Aluminate spinelle Bleue	1345-16-0	310-193-6	<1	R36/37/38 ; R22
Cobalt Zinc Aluminate Spinnelle Bleue	68186-87-8	269-049-5	<1	R36/37/38 ; R22

Pour le texte complet des positions-H et des phrases-R, voir section 16.

SECTION 4 : Premiers Secours

4.1. Description des premiers secours

Pour les yeux

: Rincer immédiatement à grande eau. Après le rinçage initial, retirer les lentilles de contact puis continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Faire examiner et tester les yeux par un spécialiste.

Pour la peau

: Laver avec de l'eau et du savon. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.

En cas d'ingestion

: En cas d'ingestion en petites quantités, le produit est inoffensif, autrement, consulter un médecin.

En cas d'inhalation

: Aucun traitement spécifique n'est nécessaire car ce produit ne présente pas de risque d'inhalation. En cas d'exposition excessive à des poussières ou de vapeurs, transporter à l'air libre et obtenir des soins médicaux si une toux ou d'autres symptômes se développent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et retardés

Yeux

: Le contact cause de sévères irritations pour les yeux.

Peau

: Peut provoquer une irritation de la peau et une sensibilisation.

Ingestion

: Non attendu pour ce produit.

Inhalation

: Non attendu pour ce produit.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin

: Non Applicable

SECTION 5 : MESURES EN CAS D'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

: Se reporter à la section 5.3 Equipement de lutte contre l'incendie

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion à risques

: Non déterminé

Risques d'explosion

: Non déterminé

Explosion de feu

: Non déterminé

Sensible aux décharges statiques

: Non déterminé

Sensibilité aux chocs

: Non déterminé

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie

: Comme pour tout incendie, utiliser un dispositif respiratoire autonome (certifié MSHA/NIOSH ou équivalent) et une tenue complète de protection.

Technique de protection incendie

: Mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone (CO2)

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Procédures générales

: Consulter la section 8 pour les équipements de protection individuelle.

6.2. Précautions environnementales

Ecoulement dans l'eau

: Non déterminé

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010



Date d'émission : 27/02/2006
 Numéro de FTS : 30-001.7
 Date de révision : 29/01/2015
 Révision No : 7

Ultradent® LC Block-Out Resin

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit écoulement : Essuyer avec un chiffon sec et de l'alcool
 Ecoulement important : Absorbez l'écoulement avec un matériau incombustible, puis rincez la zone avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : Non Applicable

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Procédure générales : Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.

Manipulation : Utiliser un équipement de protection adapté.

Stockage : Voir l'étiquetage des produits

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Durée de vie : Voir l'étiquetage des produits

7.3. Utilisation finale spécifique (s)

Utilisation finale spécifique (s) : Résine de laboratoire dentaire

SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres de contrôle : Non déterminé

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection des yeux / du visage : Porter des lunettes de protection

Protection de la peau : S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Protection respiratoire : Non nécessaire pour une utilisation normale.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Etat physique : Gel

Couleur : Gel bleu foncé

Odeur : Résine Acrylique

9.2. Autres informations

Pourcentage de volatilité : Non déterminé

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Stable : Stable lorsque conservé et stocké selon les conditions recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Sensible à la lumière.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse : La polymérisation s'effectue lors de l'exposition à la lumière visible, aux ultraviolets et à une forte chaleur

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Matériaux oxydants.

10.5. Matériaux incompatibles

Matières incompatibles : Non déterminés

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone.

SECTION 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

AIGU

DERMIQUE LD₅₀ : Non Déterminée

ORALE LD₅₀ : Non Déterminée

INHALATION LD₅₀ : Non Déterminée

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010



Date d'émission : 27/02/2006
 Numéro de FTS : 30-001.7
 Date de révision : 29/01/2015
 Révision No : 7

Ultradent® LC Block-Out Resin

SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

12.1. Toxicité

Toxicité : Données non disponibles.

Toxicité aquatique (aigu)

LC₅₀ 96 HEURES : Non déterminé

EC₅₀ 48 HEURES : Non déterminé

EC₅₀ 96 HEURES : Non déterminé

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation : Non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol : Non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Non déterminé

12.6. Autres effets indésirables

Données environnementales : Non définies

SECTION 13 : CONSIDERATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination : Eliminer en conformité avec les règlements gouvernementaux. (EC 1975L0442-20/11/2003)

SECTION 14 : INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

14.1. Numéro UN

Numéro UN : N / A

14.2. UN Nom d'expédition

UN Nom d'expédition : Marchandise non dangereuse

14.3. Classe de danger pour le transport (s)

Classe de risque : N / A

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : N / A

14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin # 1 : Marchandise non dangereuse

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

ADR – route : Marchandise non dangereuse

RID – rail : Marchandise non dangereuse

IMDG – mer : Marchandise non dangereuse

IATA – air : Marchandise non dangereuse

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au recueil IBC

Transport en Vrac : Marchandise non dangereuse

SECTION 15 : INFORMATION CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION

15.1. Les règles de sécurité, de santé et de l'environnement / législation particulières à la substance ou du mélange

RoHS : Matériau de laboratoire non dispositif médical

Règlementation internationale : Non réglementé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique.

Évaluation de la sécurité chimique : Non déterminé

Information additionnelles : Le CIRC a identifié des composés de cobalt et le cobalt comme un groupe «cancérogène possible», mais le CIRC n'a pas spécifiquement identifié le composé de cobalt dans ce produit comme cancérogène possible.

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010



Date d'émission : 27/02/2006
 Numéro de FTS : 30-001.7
 Date de révision : 29/01/2015
 Révision No : 7

Ultradent® LC Block-Out Resin

OSHA- cancérogènes sélectionnés : Présent

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Phrases R appropriées et / ou
 positions H (nombre et texte
 complet)

: R22 : Nocif si ingéré
 R36/37/38: Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau.
 R43 : Peut provoquer une sensibilisation par contact cutané.

Préparé par:
 Résumé de révision

Anu Kattoju
 : Cette fiche remplace la fiche du 27/09/2012. Les modifications sont les suivantes : **Section 1** : UTILISATION GENERALE, PREPARE PAR. **Section 2** : EN CAS D'URGENCE – PREOCCUPATIONS IMMEDIATES. **Section 4** : INGESTION, NOTE AU MEDECIN, SIGNES ET SYMPTOMES DE SUREXPOSITION (INGESTION, INHALATION, PEAU). **Section 5** : RISQUES D'EXPLOSION, MOYEN D'EXTINCTION, EXPLOSION DE FEU, PRODUIT DE COMBUSTION DANGEREUX, SENSIBLE À LA DÉCHARGE STATIQUE, SENSIBILITÉ AUX CHOCS. **Section 6** : PROCEDURES GENERALES, ECOULEMENT DANS L'EAU. **Section 7** : DUREE DE VIE, STOCKAGE. **Section 8** : . **Section 9** : POURCENTAGE DE VOLATIBILITE. **Section 10** : MATERIAUX INCOMPATIBLES, STABLE. **Section 11** : AIGUE (ORALE LD₅₀ (rat), INHALATION LD₅₀ (rat). **Section 12** : CONSÉQUENCES CHIMIQUES, DISTRIBUTION, BIOACCUMULATION / ACCUMULATION, TOXICITE AQUATIQUE (AIGUE) LC₅₀ 96 HEURES, EC₅₀ 48 HEURES, EC₅₀ 96 HEURES. **SECTION 12** : Information écologique. **Section 14** : AIR (ICAO/IATA) DISPOSITIONS PARTICULIERES ROUTE ET RAIL (ADR/RID), ROUTE ET RAIL (ADR/RID), MARITIME (OMI/IMDG) (DISPOSITIONS PARTICULIERES), PAR ROUTE ET RAIL (GB uniquement)(CDG) - DISPOSITIONS PARTICULIERES. **Section 15** : RoHS, **SECTION 15** : information concernant la réglementation. **Section 16** : DECLARATIONS GENERALES

Déclarations générales
 Responsabilité du fabricant

: N / A = Non applicable
 : POUR UNE UTILISATION DENTAIRE UNIQUEMENT. A utiliser selon les instructions. Les informations et les recommandations sont faites à partir de sources (fiche(s) techniques de sécurité pour les matières premières et connaissance du fabricant) supposées exactes. Cependant Ultradent Products, Inc. ne donne aucune garantie concernant l'exactitude des informations ni l'applicabilité des recommandations et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis des utilisateurs. Chaque utilisateur devrait revoir ces recommandations dans le contexte spécifique à l'utilisation prévue et déterminer si elles sont appropriées.